

*L'Adresse—M. Dupras*

esprit que je fais mes remarques ce soir. J'aimerais croire que mes opinions et ambitions sont partagées par la majorité des honorables députés ici présents. Je sais également que je risque d'offenser certains de mes électeurs si mes observations sont semblables à celles que j'ai entendues l'autre jour.

Cela m'amène à la façon dont les gens ont réagi à la lecture de l'allocution prononcée à la Chambre l'autre jour par le nouveau député de Saint-Hyacinthe (M. Wagner). Elle était peu inspirante. Je crains qu'il s'intéresse davantage à ce qu'écriront les journaux qu'à ce que penseront ses électeurs. Ceci souligne la sagesse des délégués à la convention libérale du Québec, en 1970 lorsqu'ils lui ont refusé la direction du parti.

On a fait grand état du film produit par le parti libéral et utilisé au cours de la dernière campagne. L'honorable député de Saint-Hyacinthe a dit que les vedettes de ce film étaient trois colombes et un ou deux moineaux. Certaines personnes n'ont aucun talent pour la figuration. Certaines personnes ont remarqué qu'aucun paon ne paraissait dans le film.

• (2040)

*[Français]*

Dans son discours sur l'Adresse en réponse au discours du trône, le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) se demandait, entre autres choses, si la province de Québec et les provinces atlantiques étaient satisfaites du gouvernement actuel, après quatre ans et demi de pouvoir. Je ne peux que m'étonner d'une pareille question, quand on constate que la représentation des députés libéraux de ces provinces a été augmentée aux dernières élections. Ceci démontre hors de tout doute l'appui qu'on accorde au gouvernement du premier ministre (M. Trudeau) et à sa politique, et constitue, bien sûr, un témoignage d'appréciation clair et évident. Alors, la question du chef de l'opposition officielle ne se pose même pas.

Monsieur le président, entre autres choses, le chef de l'opposition officielle nous a fait un portrait bien sombre de la situation économique dans notre pays, en nous rappelant les chiffres publiés, qui indiquent que plus de 600,000 Canadiens sont sans travail ou censément en chômage. C'est pratiquement des chiffres qui rejoignent les records qu'on atteignait dans la province de Québec en 1960, sous le dernier régime conservateur progressiste, alors que le taux de chômage atteignait 10.1 p. 100. Ce qu'il oublie de dire, ou ce qu'il ne veut pas dire, c'est que la performance économique de notre pays, en 1972, pointe vers une année record en termes de produit national brut, en termes d'épargnes dans les institutions bancaires, en termes de ventes de blé, en termes d'exportation, et nous en voyons les effets chaque jour.

Il devrait nous dire également que le produit national brut a franchi, pour la première fois, le cap des 100 milliards de dollars, cette année, ce qui représente une augmentation de 11 p. 100, comparativement à 1971.

Il omet également, monsieur le président, de mentionner que les consommateurs ont dépensé largement plus, et que malgré toutes ces dépenses, ils ont épargné davantage. Les achats de biens durables ont été stimulés en grande partie par la construction de logements, qui atteindra cette année un niveau jamais atteint, soit un peu plus de 240,000 unités.

Et l'on constate que les indices de l'activité économique du Canada enregistrent des augmentations procentuelles jamais atteintes, et je cite certains exemples, tels que

[M. Dupras.]

publiés dans l'excellente publication mensuelle de la Banque Provinciale du Canada.

Nous accusons, dans le domaine des ventes au détail, pour les premiers huit mois de l'année, 14.1 p. 100 d'augmentation; dans le domaine des exportations, en dix mois, 10.7 p. 100 d'augmentation; dans le domaine des importations, en dix mois encore, 20.3 p. 100, et dans le domaine de la construction de logements, 7.5 p. 100.

On est bien loin, monsieur le président, de la situation dramatique que nous décrit l'honorable chef de l'opposition. Qu'il suffise de mentionner, par exemple, les ventes record qui nous ont été révélées par les magasins à succursales multiples au cours de la dernière période des fêtes, chiffres qui nous indiquent des résultats tout simplement inouïs en ce qui a trait à l'augmentation des ventes que les magasins ont enregistrées durant cette période. Cette prospérité, monsieur le président, se retrouve dans tous les domaines.

On pouvait lire, dans un journal de fin de semaine, que chaque Canadien avait dépensé plus que tout autre citoyen de tout autre pays industrialisé, en 1970, pour ce qui est du tourisme international, soit \$68. La nation qui se situe la deuxième est la Suède, dont les habitants ont dépensé \$62, alors que les Américains, pour la gouverne des honorables députés, n'ont dépensé que \$20.

Nous sommes sûrement, monsieur le président, pour une population d'un peu plus de 20 millions, les gens les plus présents dans les grands centres de tourisme à travers le monde, que ce soit dans les Alpes, dans les mers du Sud, dans le sud des États-Unis ou en Europe centrale.

Qu'on se rappelle qu'à l'occasion de la venue de l'équipe de hockey de Russie, très peu de citoyens russes accompagnaient leurs favoris, tandis que dans notre cas, pas moins de 3,500 Canadiens—d'un pays dans le marasme, dit-on—accompagnaient l'équipe nationale pour l'encourager. Voilà bien, monsieur le président, un autre témoignage du succès formidable de l'économie canadienne qui permet, en fait, à tous les Canadiens de jouir d'un niveau de vie bien supérieur à celui de la majorité des pays industrialisés du monde.

Cette performance, monsieur le président, quoique bien satisfaisante, ne nous empêche pas de regarder vers l'avenir et de tenter, par des nouveaux moyens, d'améliorer sans cesse les conditions de vie de tous les Canadiens, qu'ils soient de l'ouest ou de l'est du pays.

À la lecture du discours du trône, je ne peux que me réjouir devant les multiples mesures qui y sont proposées et qui seront soumises à la Chambre au cours de la prochaine semaine, en vue de tenter d'apporter certaines modifications à des mesures qui avaient déjà été pressenties, certaines précisions ou modalités déjà amorcées, et dont la réalisation est maintenant permise.

L'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) nous annonçait, dans son discours de jeudi dernier, certains nouveaux projets qui seront soumis en vue de rouvrir le dossier dans le domaine fédéral-provincial des affaires sociales. Ces mesures sont le fruit de longues réflexions de la part du ministre, et les soins qu'il a apportés à l'étude de ces projets nous autorisent à croire qu'ils répondront aux aspirations et à la volonté des différentes provinces, quant à une recherche commune d'assurer le mieux-être des personnes concernées dans ces programmes.

Certaines mesures sont déjà en voie de réalisation, et je veux mentionner, entre autres, les crédits additionnels consentis pour les programmes d'initiatives locales et